

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44308</b>	De <b>Mme Bérengère Poletti</b> ( Les Républicains - Ardennes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et alimentation		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire
<b>Rubrique</b> > agriculture	<b>Tête d'analyse</b> > Professionnels de la filière apicole	<b>Analyse</b> > Professionnels de la filière apicole.
Question publiée au JO le : <b>22/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les difficultés rencontrées par les professionnels de la filière apicole. La France compte environ 54 000 apiculteurs pour une production annuelle de 20 000 tonnes de miel, ce qui la place au quatrième rang des pays producteurs européens. L'apiculture est un secteur important de l'économie agricole, tant par le rôle joué par les populations d'abeilles dans la pollinisation que dans la production de miel, de gelée royale et autres produits de la ruche. Elle contribue également au développement rural et au maintien de la biodiversité grâce à ses nombreux producteurs, répartis sur l'ensemble du territoire français. Pourtant, les apiculteurs se montrent très inquiets. La filière est confrontée depuis plusieurs années à de nombreuses difficultés structurelles ou conjoncturelles parmi lesquelles, notamment, la mortalité accrue des cheptels et l'affaiblissement des colonies dues à des causes multifactorielles : le développement du varroa (parasite de l'abeille), les pesticides, ou encore la prolifération de prédateurs de l'abeille tel le frelon asiatique (*Vespa velutina*) et la diminution de biodiversité due au changement climatique sont autant de facteurs qui impactent la production. La mortalité des abeilles est en nette augmentation depuis 2019. Ils déplorent par ailleurs la complexité du système déclaratif de ruches qui accroît davantage les difficultés. Cette situation préoccupante met en péril de nombreuses exploitations apicoles et, de fait, la production de miel sur le territoire. C'est pourquoi elle souhaite savoir comment le Gouvernement entend répondre aux inquiétudes légitimes des apiculteurs et quelles pistes d'analyse permettent d'expliquer les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés.